



Classes à horaires aménagés  
en mathématiques et en sciences  
pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

toutes  
et tous  
égaux



Développer ses compétences  
en maths, en sciences  
et en technologie dès la 4<sup>e</sup> !

Vous êtes parents d'un élève en classe de 5<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> qui s'intéresse tout particulièrement aux mathématiques, aux sciences, aux technologies et/ou au numérique ? Des classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (Chams) ouvriront dès la rentrée 2025 en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> en lien avec des acteurs scientifiques reconnus.

#### 5 objectifs

- 1. Enrichir** sa culture scientifique et technologique
- 2. Ouvrir** son horizon et découvrir les métiers des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques
- 3. Étudier** avec des chercheurs, des professionnels et des étudiants issus du monde de la recherche et de l'ingénierie
- 4. Participer** à un projet collectif (ex. : réalisation d'une expérience scientifique, développement d'un prototype, etc.)
- 5. Apprendre** dans un environnement qui valorise la réussite, la diversité et l'égalité entre les filles et les garçons

#### Comment ça marche ?

- Conditions d'accessibilité fixées par le collège
- Pour les élèves volontaires
- 50% de filles, 50% de garçons



© Xavier Schwebel / MENESR.

## Quels horaires ?

Les élèves suivent le même emploi du temps que les autres élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> (26 h/semaine). Environ 2 à 3 heures par semaine s'y ajoutent pour réaliser un **projet collectif** encadré tout au long de l'année scolaire par les professeurs du collège et des partenaires du monde de la recherche ou de l'ingénierie.

### Répartition des 2 à 3 heures d'enseignement par semaine

**Ateliers de mathématiques, de sciences ou de technologie** encadrés par des professeurs du collège

**Réalisation d'un projet collectif** encadré par des professionnels issus de la structure partenaire en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques

**Sorties et visites** en lien avec le projet collectif (site industriel, laboratoire de recherche, université, etc.)

## Quels enseignements ?

- Approfondissement des connaissances et des compétences dans les matières concernées : les professeurs du collège suivent le programme scolaire en l'adaptant au projet de la classe en lien avec le partenaire
- Connaissances liées au champ d'expertise des intervenants de la structure partenaire
- Développement de compétences liées au travail d'équipe et à la gestion de projet
- Les enseignements sont répartis entre des heures au collège et des heures sur le site de la structure partenaire

## Quels intervenants ?

- Professeurs de mathématiques, de sciences ou de technologie du collège
- Professeurs du supérieur et/ou étudiants
- Professionnels partenaires

→ **Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec l'établissement scolaire et consulter le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)**